L'Evenement raconte longuement la présentation d'usage de M. Prévost-Paradol à l'Empereur par M. Guizot. directeur de l'Académie française, M. Villemain secrétaire perpétuel et M. Patin, chancelier. L'Empereur a dit à M. Guizot qu'il était heureux de le voir si bien portant et surtout de constater que l'àge n'altérait en rien la virilité de son esprit et de son taient.

ient.

M. Guizot s'est incliné,

L'Empereur a repris :

— Je trouve M. Guizot, que maintenant
vous restez bien longtemps à la cam-

pagne.

— Sire, je travaille et je me promène.

Alors l'Empereur, se tournant vers le successeur de M. Ampère, lui a dit:

— M. Prévost-Paradol, je regrette qu'un homme de tant d'esprit ne soit pas de mes amits.

— Sire, je le regrette aussi, a répendu le neuvet académicien.

— M. Paradol, a repris l'Empereur, nous ne sommes pas du même avis sur César, mais ce qui me fait plaisir, c'est que dans votre lessai sur l'Histoire Universelle, publice il y a cinq ou sixans, vens avek

dans votre Essai sur l'Histoire Universelle, publice il y a cinq ou sixans, vous avez parle de lui dans d'excellents termes. Alers nos opinions n'étaient pas aussi opposees qu'elles le paraissent aujourd'hui.

M. Prevost-Paradol n'a pas répondu, soit qu'il ait jugé contraire aux convenances de riposter, soit qu'il ne se soit point rappele exactement les lignes auxquettes l'Empereur faisait allusion. Ce ananque de mémoire s'expliquait puefaimanque de mémoire s'expliquait purfai-tement par l'émotion d'une semblable en-

Alors l'Empereur s'est adressé de nouveou à M. Guizot, et toi a rappelé le mot de Fontanes à Napoléon let : « Sire, lais-sez-nous la liberté dans la république des lettres. » et il a terminé en disant d'une voix ferme :

— Oui, M. Guizot, en malière littéraire :

— Oui, M. Guizot, en malière littéraire : liberté d'appréciation absolue! L'audience s'est terminée par quelques paroles très bienveillantes et très obli-geanles de l'Empereur à MM. Villemain et de Saint-Marc Girardin.

Aux nombreux candidats pour le fau-teuil académique de M. Dupin, nous de-vons ajouter M. Duvergier de Kauranne.

Coriolan s'ennuie chez les Vo'sques. On parle de la prochaîne rentrée de M. Emile de Girardin à la Presse.

On mande de Saint-Pétersbourg que le prince Maximilien de Leuchtenberg, neveu de l'Empereur Alexandre et cousin de l'Empereur Napoléon, a été nommé président du Comité russe, chargé de se mettre en rapport avec la Commission française de l'Exposition universelle.

Abandonnées ou à peu près à Paris, pour cause de lucre et d'infatuation, les conférences littéraires obtiennent du succès en province. Le Journal de l'Aveyron nous apprend que M. Julia a pris la parole sur l'économic politique, samedi dernier, à Rodez, devant un nombreux et brillant

La Chambre des députés italiens vient d'entrer dans les vacances de Pàques. La question financière ne sera discutée qu'au mois d'avril. La Commission spéciale ne veut ni du droit sur le vin, ni de la consolidation de l'impôt foncier, ni de la taxe générale sur le revenu Cependant, il faut combler un deficit de cent à cent vingt millions, et le fameux (Consozio n'en donnera pas quatre.

Aujourd'hui commence la vente des meubles et objets d'art de la villa Dio-mède, appartenant au prince Napoleon. Après-demain on mettra les bâtiments en

adjudication sur la mise à prix de 500,000 fr. Faute de surenchère, le prince la cédera de gré à gré, dit-on, à M. de Quinsolas propriétaire d'une propriété adjacente.

On mande de New York qu'une proposition a été soumise au Congrès pour putroner l'émission d'un emprunt mexicain républicain de 50 milltons de dollars. Sur quoi cet emprunt sera-t-il hypothéqué par Juarez? Sur les brouillards du Missis-

Les restes mortels du général Yusuf viennent d'être transportés à Alger. L'in-humation aura lieu dans une propriété que possédait le général aux environs de

Pour toute la correspondance : J. Reboux.

CHRONIQUE LOCALE & BEPARTEMENTALE

Le numero 8 du Recueil des actes ad-ministratifs de la préfecture du Nord con-

ent:
1. — Une circulaire informant que, conformement aux dispositions de l'or-donnance du 91 octobre 1821 et de l'in-struction ministerielle du 8 février 1823, Attr la gestion et la comptabilité des établissements charitables, la session ordinaire des Commissions administratives des hospices et des burgaux de bienfai-

ordinaire des Commissions administratives des hospices et des burents de Dienfarsance scratt ouverté cette année le 23 avril et crose 76 00 du même mois.

3 II. — Un extrait du decret impérial du 30 decembre dernier, portant règlement pour les Ecoles d'Arts et métiers de Chalons-sur-Marne, d'Anvers et d'Aix.

3 III. — Un avis portant que fa Commission chargée, dans le département du Nord, de constater l'aptitude des aspirants aux bourses impériales, déparlementales et communales dans les lycées et collèges, se réunira à la prefecture, le et collèges, se reunira à la prefecture, le jeudi 12 avril prochain, à huit heures et demie du matin, pour sa première session de l'appèr 1986 de l'année 1866.

de l'année 1866.

N.— Un avis portant que pendant le mois de février dernier, sept cabarets ont été fermés pour mauvaise tenue habituelle, infractions réitérées aux règlements, scènes de débauche et ivresse de la part du titulaire.
Ces cabarets étaient situés à Brunémont, Emerchicourt, Erre, Douai, Masny et Marcq-en-Barœul.

Le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient de sou-mettre à l'examen du Conseil d'Elat un projet de loi relatif à la répression des fraudes dans la vente des engrais. Voici quelles en scraient, paraît-il, les disposi-

tions:
Seraient punis d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amente de 50 fr. à 2,000 francs:

1º Ceux qui auront vendu ou mis en vente des engrais ou amendements non composès tels que guano, phosphates, noir animal, tourteaux, poudrettes, etc., qu'ils saurent être falsifiés ou altérés, soit par un moniture en traite de seraience. un mouillage artifleiel, soit par le melange de substances inertes ou de matières

2º Les fabricants ou marchands qui, en falsifiant ou altérant ainsi ces engrais, auront sciemment coopéré aux délits com-

mis par les débitants;
3º Ceux qui auront trompé on tenté de tromper l'acheteur d'engrais ou amende ments composés, sur leur nature ou leur composition, ou sur le dosage des éléments qu'ils contiennent.

qu'ils contiennent.

Seraient punis d'un emprisonnement de un mois à treize mois et d'une amende de 25 fr. à 1,000 francs, ou seulement de l'une de ces peines, ceux qui auront vendu ou mis en vente des engrais composes ou non composes, soit avec indication ou déclaration d'une fausse provenance, soit avec indication d'une fausse provenance, soit avec in de l'usage sert à sous un nom qui d'après l'usage sert à sous un nom qui, d'après l'usage, sert à désigner d'autres engrais, sans prejudice, s'il y a lieu. de l'application de la loi du 27 juin 1857, relative à l'userpetion des marques de fabrique ou de commerce.

Voici le résultat de l'élection qui a et lieu dimanche dans l'arrondissement d'Avesnes pour la nomination d'un deputé au

orps legislatif: Inscrits: 30,239 — Votants: 18,855. M. Réné Hamoir a obtenu 18,353 voix

Ac marché aux grains de Lille du 21

Le tribunal correctionnel de Lille, dans son audience du 20, a condamné:
Louis Deplanque, de Roubaix, pour
coups à sa femme, qu'il laisse dans un
dénuement absolu, à six mois de prison.
Eloi Merelle à un an de prison, et llenri
Mathieu à quarante jours, pour vols de
volailles dans les poulailliers et bassescours de Lille et Roubaix.

Dans son audience de mardi 20 mars conseil des prud'hommes de Lille s'est

Dans son audience de mardi 20 mars le conseil des prud'hummes de Lille s'est ausst occupé à un incident de la grève des mouleurs en fer.

On sait que la mise en grève a été déclarée un samedi soir, et que les patrons n'ayant pas adheré aux propositions des ouvriers, eeux-ei n'est pas repris le travait le litudi maitin, ni depuis.

M. Bover l'un des patrons s'est plaint

valt teltindi matin, ni depuis.

M. Boyer, l'un des patrons, s'est plaint ou conseil de cet rbandon de l'atelier sans que les huit jours obligatoires aient été faits; il déclare qu'il en a éprouvé un dommage qu'il estime à 800 fr., et il demande que les ouvriers soient tenus de faire les huit jours.

Après des explications données par l'un des vingt-sept ouvriers, le bureau de conseil décide qu'ils fovent la huitaine aux conseil décide qu'ils fovent la huitaine aux

conseil décide qu'ils feront la huitaine aux conditions précédentes. (Journal de Peuple).

NEX THE ART

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX du 10 février.

MÉMOIRE

LU PAR M. MOTTE-BOSSUT, CONSEILLER MUNI-CIPAL, SUR LES PERTES OCCASIONNÉES PAR LA DISTRIBUTION DE LA LYS. — LEURS

L'an dernier, il a été distribué 1,165,000 mètres cubes et la perte accusée par l'Administration municipale et supportée par notre budget s'est élevée à 63,447 50. Je ne cite, Messieurs, que les chiffres officiels, inferieurs, vous le savez déjà, au déficit réellement reconnu depuis.

MM. Dewarlez et Hannart, contrairement à l'opinion de M. le Maire et de notre honorable secrétaire, M. P. Parent, qui prétendaient trouver dans l'extension du débit le remède au sacrifice que nous constations il y a un an, ont prouvé par des études sérieuses qu'il serait intéressant de consulter aujourd'hui si elles avaient été consignées au registre de nos délibérations que l'extension du débit n'atténuerait aucunement cette perte, mais l'augmenterait encore. L'expérience le prouve : en effet, de 1,165,000, notre débit s'est accru à 1,800,000 mètres cubes et notre perte dépassera 72,000 fr. - Je vais en deux lignes vous le démontrer:

Nos frais de premier établissement montent à 2,300,000 fr. représentant un intérêt de 125,000 fr.; notre exploitation nous coute 72,000 francs.; en chiffres ronds, 200,000 francs.

Notre production est de 1,800,000

mètres cubes. Chaque mètre cube revient donc à 11 centimes; nous en distribuons 4,000 parjour, à Roubaix, au prix de 5 centimes, différence 6 c. multipliée par 4,000 = 240 francs, qui, multipliés eux-mêmes par 300 jour ouvrables forment bien 72,000 fr. Quelles sont les causes de cet énorme déficit?

D'abord, le prix excessif de notre premier établissement qui, d'après les déclarations verbales de M. le Maire, ne devaient pas excéder 1,300,000 francs et qui atteint, s'il ne dépasse pas, le double de cette somme. Ensuite les frais d'exploitation qui dans toute affaire publique cent alles considérables que dans l'insont plus considérables que dans l'industrie privée. Pour vous donner une idée de la première dépense, je vous rappellerai, Messieurs, que les machines de Bousbecques avec leurs pompes, machines de 40 à 45 chevaux chacune (mesure du pays) ont couté, avec leurs bâtiments, la somme énorme de 480,000 francs.

Le prix d'un tel établissement, de l'aveu même de l'un de nos honorables adjoints qui eut un instant la pensée d'affermer l'entreprise des eaux de la Lys, n'eût pas excédé, exécuté par lui, la moit é, peut-être le tiers de ce chiffre.

L'exagération de notre prix de revient est donc la conséquence inévi-table de l'exagération du prix de notre première installation.

Si les eaux étaient à Tourcours de tribuées au même prix qu'à Roubaix soit à 5c., 1,800,000 m.c. produiraient une recette de 90,000 fr. à diminuer du prix coutant de 198; il en résulterait une perte totale de 108,000 fr. Pourquoi dans cette somme Roubaix entre-t-il pour 72,000 fr. et Tourcoing pour 36,000 seulement? Par le vice du 'contrat signé par nos devanciers. - En effet, contrairement à la pensée de ceux-là même qui parmi nous ont participé comme membres d'une commission mixte à l'élaboration de commission mixte a relaboration de ce contrat, les frais de premier établissement qui devaient être en apparence de 11/20mes pour Roubaix, de 9/20mes pour Tourcoing ne sont nullement déterminés. Notre participation dans tous les frais qui embrassent d'abord l'usine de Bousbecques, la conduite vers Tourcoing, les réservoirs monumentaux de cette ville, son réseau intérieur aussi bien que le nôtre, varie chaque année et chaque jour, et cette participation suit la pro-portion des caux consommées par chaque ville.

Or, en imposant à tous d'une ma-nière déguisée l'usage des caux de la Lys, on exagere volontairement notre perte. Ce n'est plus 35,000 fr., mais 82,000 fr. que Roubaix aura à payer annuellement pour sa quote-part des emprunts contractés au nom des deux villes, et je ne crains pas de le dire, les membres de la commission mixte de notre ville n'eussent passigné un tel engagement si, tout d'abord, une perspective de si lourds sacrifices leur eut été clairement démon-

En économie générale, plus une chose est produite, plus le prix de re-vient s'abaisse. C'est toujours vrai, mais c'est vrai surtout quand les frais d'installation sont invariablement dé-terminés. Dans l'espèce, ces frais sont élastiques et pèsent de plus en plus sur la ville qui absorbe le plus d'eau et contribue conséquem-ment et plus particulièrement à l'abaissement du prix coutant du mètre cube. Il s'en suit que cette économie produite par sa grande consommation ne lui est nullement profitable parce que proportionnellement aussi elle devient de plus en plus actionnaire d'une affaire mauvaise par l'énormi-té des frais de premier établissement. En un mot, plus nous consommons d'eau plus nous faisons les affaires de Tourcoing sans améliorer les natres de au contraire. Telle est, Messicurs, la cause de notre perte que les calculs de MM. Dewarlez et Hannart avaient déjà péremptoirement démontrée sans que jamais un chiffre put être opposé aux leurs.

Permettez-moi, Messieurs, d'étu-dier avec vous les moyens qui nous sont offerts pour diminuer cette perte que tous nous déplorons.

Est-ce par l'extension du débit? Nous venons de vous prouver qu'elle ne nous profite pas. Et d'ailleurs. ne nous profite pas. Et d'ailleurs, cette extension est-elle possible ? M. Varennes, arguant de la régularité absolue qu'exige un service dont dé-nend la marche manufacturière de deux villes importante rénond négativement et nous sommes de son avis.

Nous avons visité l'établissement de Boushecques. Une seule des deux machines fonctionne 20 heures par-jour et quelquefois 23; elle refoule dans le réservoir de Tourcoing, situé à 51 mètres en contrehaut du sol des cylindres, 300 métres cubes par heure soit pour 20 heures 6,000 mètres cubes. Elle ne saurait faire plus ni plus économiquement. Elle est animée par un seul générateur brûlant un hectolitre à l'heure. Si votre débit augmentait, le service, des deux machines dev endrait indispensable. Mais ators, d'après la déclaration de M. l'ingénieur, le refoulement n'est plus de 300 mètres cubes par heure et par machine, il est réduit à 250 mètres cubes et ave: une consommation de combustible relativement plus grande, apparemment parce que la conduite de Bousbecques à Tourcoing est trop exiguë et que la résistance par le frottement de l'eau absorbe une force trop considérable.

On ne peut compter sur le travail régulier et simultané de deux machines durant une année que pen-dant 14 heures par jour. Si nous ob-tenons ce résultat dans nos exploitations particulières, c'est, bien certainement, parce que nous avons 10 heures sur 24 pour réparer les petits dérangements de la journée. On ne saurait donc exiger plus des machines de la ville.

Vous aurez, par le travail de vos i deux machines, à disposer de 7,000

· Et votre oncle ! dis-je à Clara.

 Mon oncle, me répond-elle, ne s'occupe guère de moi et ne se fait point un
souci de mon avenir. Helas! il n'est pas
heureux, vous le savez, et je n'ai pu, à
mon grand regret, détourner de ses sommon grand regret, détourner de ses som-hres pensées cet unique frère de ma mère. De quelque façon que je me marie, il n'en sera, je crois, ni plus triste, ni plus gai. Demain, en allant, après midi, me prome-ner scule avec lui, je lui dirai nos vœux. Venez demain soir; lout sera, je l'espère, décidé. Cela me paralt étrange pourtant d'avoir à engager moi-même une telle ne-constitue projettifique l'esprit vaillant. gociation, moi qui n'ai pas l'esprit vaillant. Mais ma position ne me permet pas d'agir autrement, et je suis, en cette circon-stance, soutenue par un sentiment qui me donne une force extraordinaire.

— Le sentiment béni d'amour et d'affection et de foi que Dieu nous a mis à tous deux dans le cœur. Oui, comme vous, je crois à la volonté de la Providence; comme vous, je veux croire à la perpétuité êtres chéris qu nous a enlevés, à leurs mystérieux aver-tissements dans nos graves événements. Oui, sujourd'hui, les dernières ombres de notre isolement, et demain, l'aurore d'une nouvelle vie. >

En ce moment, de Vernois apparait à l'entrée du salon. Il me voit debout, près de la fenére, à côté de Clara et, persundé sans doute que nous sommes occupés de lui, il ne s'approche pas de nous, de peur d'interrompre notre entretien. Il se dirige tout droit vers M. Chamblay qui vient de se réveiller.

Mais le vieillard est de très-mauvaise humeur. Il se plaint d'avoir fait un rève pénible et d'avoir été troublé dans son

sommeil par des sons de voix innsités.

La vive conversation de Mile Clara et de M. Nerbier! murmure l'aimable Betsy d'un lon rogue.

M. Chamblay demonde du thé, que cette

M. Chamblay demande du thé, que cette alerte gouvernante se hâte de lui servir. Au lieu de la remercier de son empressement, il l'accuse de lui donner une tasse trop chaude et d'oublier la quantité de sucre qu'elle doit y mettre. Enfin, après avoir assez longtemps maugrée et gémi, il nous congédie, déclarant qu'il est temps d'aller se coucher.

Clara et moi, nous échangeons en silence un regarte un de ces regartes dont on soil

un regard, un de ces regards dont on sait l'éloquence, quand on a aimé.

L'élegant Achille me prend amicalement par le bras et, dès que nous sommes sur l'escalier, me dit d'un air de conquérant:

Eli bien!

- Eh bien ! - Ma demande ! vous l'avez présentée, et j'imagine qu'elle a été bien accueillie?
Mile Clara m'a parue ce soir plus animée que de coutume et plus joyeuse. Ne l'avezvous pas remarqué comme moi?

— C'est possible. Mais je dois vous ap-

prendre que son animation ne provient pas de la cause que vous supposez, car elle n'a pas voulu accepter la proposition que je lui faisais de votre part.

Vous riez?

- Non, je vous assure. - Comment! vous lui avez bien dit qu'elle me semblait charmante, et que je désirais l'épouser?

- Oui.
- Et elle refuse? - Qui. - Vous en étes sûr ?

- Parfaitement. — C'est inconcevable. Aurait-elle déjà quelque affection? Non. Je sais comment sa vie se passe, une vie de recluse. Elle ne voit personne. Le vieux Chamblay aune voit personne. Le vieux Chamblay au-rait-il sournoisement, à mon insu, négocié pour elle quelque autre mariage? Non. Cela le derangerait dans son apathie. Pourquoi done ne veut-elle pas m'épouser? Je n'y comprends rien. Il y a des femmes cependant qui me trouvent assez joit gar-çon; plusieurs veulent bien m'accorder aussi un peu d'esprit, el enfin, on sait que mon père me prepare un héritage qui n'est mon père me prepare un héritage qui n'est pas à dédaigner, et tout cela ne peut tenter la nièce de M. Chambiay. Peste! elle est difficile... Mais, tenez, mon cher Nerbier, je me plais à croire, ou qu'elle n'aura pas osé vous exprimer sa vraie pensée, ou que vous aurez mal interpréte sa réponse. Il faut que je lui parle moiréponse. Il faut que je lui parle moi-mème.

— Vous n'obtiendrez pas une autre dé-

cision.

— En vérité ? — J'en suis convaincu. — Sur votre honneur ? Sar mon honneur.

— Sur mon homeur.

— Eh! bien, cela me contrairie, parce qu'après tout, elle est gentillette, quoi-qu'un peu timide et fort étrangère aux usages du monde. Avec quelques soins, on la formerait. De plus, elle possède, à elle oute seule, une fortune respectacle, sans compter ce que son oncle doit encore lui laisser. Cependant, que faire ? Un homme el que moi ne peut pas poursuive une tel que moi ne peut pas poursuivre une idée de mariage, comme un pouvre diable qui n'a que cette bonne carte dans son jeu. J'en parierai à mon ami Sharper, qui est un homme d'une rare expérience, et je verrai le parti que je dois prendre. En attendant, je commencerai par me priver, au moins quelques jours, du plaisir d'aller chez M. Chamblay, afin de montrer, aller de montre que je puis faire un autre emploi de mon temps. Bonsoir, mon cher; quoique vous n'ayez pas réussi dans cette prégogiation, je ue vous en remprete pas négociation, je ne vous en remercie pas moins de votre complaisance.

moins de votre complaisance. Il me quitte, et moi, je m'en vais, errant au hasard, dans le charme de mes cmotions, dans la beatitude de mon âme, dans le prestige des rêves qui emportent mon imagination à travers les espaces sans bornes. Car tel est, dans l'esprit de l'homme, le penchant naturel à l'idéal, qu'en ses heures de joie et d'exaltation, sa première pensee ne peut s'arrêter dans les limites ordinaires de cette vie et les limites de ce monde, elle s'elance vers l'infini. Je plains ceux qui ne croient ni au ciel, ni à l'éternité.

Le lendemain matin, je vais, comme de coutume, accomplir ma tache de lecteur, près de M. Chamblay. Il ne sait rien encore de ce qui s'est passé entre sa nièce et moi. Mais il n'est pas dans d'heureuses dispositions. Il vient de recevoir une lettre fort peu courtoise d'un fonctionnaire au-quei il a, jadis, rendu un important service. De là, une nouvelle explosion de colère contre l'humanité, et un mysan-thropique sermon qui se termine par cette sentence : « Semez le vent, dit-on, vous recolterez la tempête, et moi, je vous dis : Semez le bienfait, vous récolterez l'ingra-

Le soir, je retourne dans sa demeure, non plus avec mes idéales espérances, mais, avec angoisse. C'est le moment solennel,

le moment cù mon sort doit être décidé. Si Clara lui a fuit son aveu, et s'il l'a condamné, la pauvre innocente et craintive enfant osera-t-elle lui résister, et moi, pourrai-je l'encourager à la résistance ? Je monte avec une pénible appréhension l'escalier. J'ouvre, d'une main tremtlante, la porte du salon.

l'escalier. l'ouvre, d'une main tremitante, la porte du salon.

Mite Betsy est assise près de la table est sa sombre physionomie ne m'annonce tien de bon. Clara est en face d'elle, et me jette un regard timide, d'une douceur messalle. M. Chamblay ne dort pas. Il est debout contre la cheminée, et purait m'attendre.

LA SUITE AU PROCHAIN NUMÉRO.

— On raconte, dit une feuille parisienne, qu'un ouvrier magon, employé aux travaux du quortier du Boule, en passant au crible du sable de rivière, pour faire du ciment, a trouvé, parmi les gravals restès dans ce crible, un superbe camén antique à trois couches représentant Auguste et Livie.

guste et Livie.

La Porte vient de remercier officiel.

Lement le consul de France, les religieux français et les sœurs de saint Vincent-de-Paul pour leur belle conduite pendant la dernière épidémie cholérique.

Toutes les lignes de réseau télégraphique français ont été affectées à des degrés divers par des courants magnétie.

phique français ont été affectées à des degrés divers par des courants magnétques dans la journée du 19 de ce mois. Les lignes de Paris à Lyon, à Marseille et à la frontière italienne, ainsi que celles du Midi ont eté le plus gravement atteintes. Ces désordres ont occasionné des retards considérables dans les transmissions des telégrammes. Le 20, la situation s'était notablement amélioéer sans être encore très-satisfaisainte.

très-satisfaisante.